

CONCOURS PHOTO ÉTUDIANT 2023/24

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Chaque participant·e est étudiant·e à l'UCO, à TALM-Angers ou à l'Université d'Angers
- Chaque participant·e déclare être l'auteur·e des photographies et certifie avoir l'autorisation des éventuels sujets représentés sur les photos.
- Chaque auteur·e déclare céder gratuitement les droits d'exploitation et d'utilisation des photographies envoyées à l'UCO, TALM-Angers et l'Université d'Angers à titre non exclusif et pour une exploitation non commerciale.
- Tout plagiat de photo déjà existante entraînera une annulation immédiate de la candidature.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Envoi de fichiers numériques uniquement (et non papier), photos noir & blanc ou couleur (légendées ou non).
- Chaque fichier devra porter le nom du participant et le numéro de présentation (ex : Camille-Durand -1).
- Format minimum : 2000x2500 pixels, pour un encadrement 40x50 cm
- 5 photos maximum par participant (indiquer s'il s'agit d'une série ou si les photos sont dissociables), accompagnées d'une petite note descriptive ou note d'intention
- Date limite d'envoi des images : **10 mars 2024**
- Thème « **ESPOIRS** »

Contacts

UA : amandine.girard@univ-angers.fr

TALM-Angers : eva.foisneau@talm.fr

UCO : service.culturel@uco.fr



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
ANGERS

